



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1246

01 juillet 2016

- **Persistance de l'incertitude sur le sort de Jocelerme Privert**
- **Contrairement au sentiment général, la criminalité serait en baisse, selon le porte-parole de la Police Nationale d'Haïti**
- **Huit personnes grièvement blessées dans un accident à Turgeau**
- **Quatre journalistes, attendus pour un stage à La Voix de l'Amérique**

>>Persistance de l'incertitude sur le sort de Jocelerme Privert

Pour des motifs non dévoilés, les parlementaires contestés du Parti haïtien tèt kale (PHTK) et leurs alliés ont infirmé le quorum à l'assemblée nationale, à l'aube du 29 juin. L'ordre du jour n'a pas été voté pour la nouvelle séance, qui a débuté à 19h le 28 juin. Cette fois-ci, les menaces de sécurité n'ont pas été invoquées, comme ce fut le cas le 21 juin. Des armes lourdes ont été remarqués à l'intérieur de l'enceinte du parlement haïtien. Des barrages de police ont été dressés à l'extérieur pour prévenir toute manifestation. La séance en assemblée nationale est en cours, indique le député Cholzer Chancy, qui fait office de président de l'assemblée nationale, en l'absence d'un président élu au sénat (depuis la démission, le 14 février, de Jocelerme Privert à la tête du grand corps). Des débats houleux et des négociations interminables ont marqué la nouvelle séance controversée, de la nuit du 28 au 29 juin. Aucune date n'a été retenue pour une prochaine séance de l'assemblée nationale. J. Privert, dont le mandat de 120 jours, comme président provisoire a pris fin le 14 juin, n'est pas fixé sur son sort à la tête d'Haïti. Contrairement aux prévisions contenues dans l'accord du 6 février, conclu entre Michel Martelly, Jocelerme Privert et Cholzer Chancy, il était matériellement impossible d'organiser de scrutin présidentiel en avril 2016. De plus, les parlementaires contestés du PHTK et ses alliés ont laissé passer environ un mois avant de signifier leur refus d'agréer le premier ministre désigné, Fritz-Alphonse Jean. Mais, fin mars, ils ont voté pour Enex Jean-Charles comme nouveau chef de gouvernement. Seulement, le Conseil électoral provisoire, installé fin mars, a publié un calendrier qui prévoit la présidentielle et les législatives

complémentaires les 9 octobre 2016 et 8 janvier 2017. Dans les échanges entre blocs politiques, les parlementaires contestés du PHTK exigent le maintien des décisions prises en 2015 par le Bureau de contentieux électoral national (BCEN) en faveur de candidats soupçonnés de fraudes aux élections controversées de l'année dernière. Le PHTK et ses alliés au parlement contesté réclameraient la nomination de leurs membres à la tête des ministères des finances, de la justice, de l'intérieur et des affaires étrangères. Ils voudraient également obtenir des postes stratégiques de directions générales, notamment à la banque centrale de la république d'Haïti. Dans le gouvernement mis en place fin mars, ils se sont assuré le contrôle des ministères de l'éducation nationale, de la planification, des sports et de l'agriculture, rappellent les observateurs. Ce qui fait dire, dans les milieux politiques, que ces membres du PHTK et leurs alliés seraient plutôt intéressés à s'accaparer tous les espaces de pouvoir politique, au lieu d'adopter des décisions dans l'intérêt collectif. Mais, ces parlementaires s'inscrivent en faux contre les accusations de «demandes de postes ministériels et de directions générales» dans l'administration publique. Un «accord» aurait été obtenu «à plus de 90%» sur la mission «politique» à assigner à la présidence provisoire qui cédera la place, le 7 février 2017 au président élu. La «mission politique» et la prolongation ou non du mandat de Jocelerme Privert devraient être votées en deux temps, de manière successive, font savoir ces parlementaires contestés du PHTK et leurs alliés. Depuis leur entrée en fonction, en janvier 2016, aucune loi n'a été votée par ces mêmes

parlementaires, qui semblent plutôt privilégier les marchandages politiques. La loi rectificative de finances, pour le reste de l'année fiscale 2015/2016, qui prend fin le 30 septembre, et la proposition d'un nouveau commandant en chef de la Police Nationale

d'Haïti sont ignorées par «ces parlementaires», qui, en plus de l'arrogance, se donnent tous les droits, en dehors de la séparation des pouvoirs définie dans la Constitution.

>> Contrairement au sentiment général, la criminalité serait en baisse, selon le porte-parole de la Police Nationale d'Haïti

La criminalité serait en baisse en Haïti entre avril et juin 2016, tente de rassurer le porte-parole de la Police nationale d'Haïti (PNH), Frantz Lerebours, lors d'une conférence de presse le 28 juin. Contrairement au sentiment, que nourrit la population, et aux observations effectuées par des organismes de défense de droits humains, les homicides, enlèvements, et les viols auraient diminué, selon le porte-parole. De mai à juin, les homicides sont passés de 68 à 35. Il reconnaît cependant que le département de l'Ouest, dont la capitale Port-au-Prince, reste et demeure le centre des actes de banditisme. Dans la nuit du 23 au 24 juin, des attaques ont été perpétrées contre les locaux de plusieurs entreprises comme l'hôtel Marriott, Digicel, la National communication

(Natcom), Sogebank, Behrmann Motors et Automeca. Plusieurs personnes ont également été tuées par balles, dont un ressortissant suédois, Johan Noren. Une étudiante américaine de l'Université Tulane, Bhumi Patel, qui a été blessée par balles a été rapatriée à Miami pour recevoir les soins que nécessitait son cas. La meilleure stratégie pour modifier la perception générale sur le climat d'insécurité, consiste à communiquer avec la population pour regagner sa confiance, soutient F. Lerebours. «Les autorités en place n'ont jamais pris des responsabilités claires en la matière et la police n'a pas une capacité de réaction correcte pour protéger les vies et les biens dans l'espace et dans le temps», critique la Commission épiscopale (catholique romaine) Justice et paix (Ce/Jilap).

>> Huit personnes grièvement blessées dans un accident à Turgeau

Huit personnes sont grièvement blessées dans un accident de la route, survenu le 28 juin, à hauteur de Turgeau (secteur Est de Port-au-Prince). Les freins d'une camionnette auraient lâché, a fait savoir à AlterPresse, Nadia Lochard, la responsable de la protection civile de l'Ouest. Dans son 58e rapport

sur la violence dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, la Commission épiscopale catholique romaine Justice et paix (Ce/Jilap) indique que, de janvier à mars, 13 personnes sont mortes dans des accidents de la route.

>> Quatre journalistes, attendus pour un stage à La Voix de l'Amérique

Quatre journalistes, lauréats dans le cadre d'une formation en santé, seront reçus à la radio Voix de l'Amérique, à Washington, du 7 au 13 août. Les deux lauréats de la promotion 2016, qui accompagneront ceux de la promotion 2015, sont Pierre Paul Ancion de la Radio Sud-Est Star et Sabry Iccénat de la Radio Nationale d'Haïti. Cyndie Régis, de la radio Caraïbes FM, et Claude Bernard Sérant, du journal Le Nouvelliste ont été les lauréats de la première promotion en novembre 2015. Betty Désir, de l'agence en ligne AlterPresse, et Marie Gabrielle René, de la Radio Ibo, deux autres journalistes qui participaient à la formation de 2016, ont été

distingués et ont reçu chacune un prix. La formation en santé visait à améliorer les compétences techniques des journalistes dans la réalisation de reportages et d'articles de qualité, liés à ce secteur. 19 journalistes, dont 10 issus de nos provinces, ont travaillé, de janvier à juin, sur 6 domaines prioritaires correspondant aux objectifs du Ministère de la santé publique et de la population. Ces domaines concernent le renforcement du système de santé, la santé maternelle, le Vih/Sida, la violence basée sur le genre, le handicap, l'hygiène, l'assainissement et les maladies infectieuses.

A lire également:

- La Cidh préoccupée par le vide institutionnel (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20307>);
- Insécurité: Des institutions dénoncent les attaques armées contre des entreprises privées (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20309>)
- Education: Plus de 207 mille candidats subissent les épreuves du baccalauréat (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20308>);
- Certaines forces veulent prendre en otage le processus électoral, dénonce le philosophe James Darbouze (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20302>);
- Elections: Des personnalités dénoncent le nombre élevé de candidats à la présidence (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20298>);